

**CIRCULATION:** De nouveaux contrôles seront effectués par la police nationale, avec verbalisation des contrevenants, qu'il s'agisse d'excès de vitesse ou de poids lourds en infraction. La police municipale est également habilitée à ce type d'action, y compris à l'encontre des poids lourds.

La mise en place de radars automatiques nous a été particulièrement recommandée.

Ces différents éléments nous seront évidemment très utiles lors de l'entrevue que nous sollicitons auprès de Monsieur le maire dans les prochains jours.

**RAPPEL:** en 1998, un arrêté municipal provisoire interdisait la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur les quais de Seine à Juvisy. Cette décision était justifiée à la fois par la détérioration de la voirie des quais et par la mutation progressive du quartier de zone industrielle à quartier entièrement urbanisé aujourd'hui.

Cette interdiction n'a en fait jamais été respectée, malgré quelques opérations coup de poing de temps à autre...

En 1999, l'APAQS a recueilli près de 600 signatures auprès de riverains de Juvisy et Viry-Châtillon, dans une pétition adressée à la préfecture de police. Elle a eu pour effet:

- une intervention des motards de la police nationale... qui ont déclaré que les poids lourds contrôlés étaient tous munis d'une «dérivation» (!) — ce qui avait été immédiatement formellement démenti par le maire de l'époque —

- une Motion de soutien votée à l'unanimité des élus du conseil municipal... Nous les en remercions. Et pourtant aujourd'hui, rien n'a changé. Pourquoi?

Et si tout simplement l'arrêté, tel que conçu, était inapplicable?

En y regardant de plus près, ce qui caractérise

notre secteur, c'est la présence du Pont de Draveil (Pont de la Première Armée française).

Or il semble qu'aucun arrêté, ni de Draveil, ni du Département, n'ait instauré une quelconque interdiction aux poids lourds d'emprunter ce pont. Ce qui semble assez logique au regard du manque cruel de ponts entre Villeneuve et Corbeil.

Nous sommes d'ailleurs toujours dans l'attente d'une décision de construction d'un nouveau pont... (à Athis-Mons ou à Grigny..?)

Nous avons donc été amenés à réfléchir, avec notamment les entreprises du quai de l'Industrie d'Athis, aux différents parcours utilisables en toute légalité pour leur propre fonctionnement.

Si le trafic lié à la zone du quai de l'Industrie vers le nord ne pose aucun problème d'accessibilité à la RN7 (aux embouteillages près, hélas) il n'en n'est pas de même vers le sud. Il y a en effet une incompatibilité à interdire les quais de Seine, en particulier le quai Jean-Pierre Timbaud, tout en acceptant un libre accès au pont de Draveil!

Quant au trafic en provenance de Viry-Châtillon, il est en principe exclusivement réservé à l'accès au pont de Draveil: les poids lourds concernés, peu nombreux d'ailleurs, doivent pour cela éviter obligatoirement le quai Gambetta et emprunter les rues de Châtillon et Monttessuy.

En revanche il est clair qu'aucune dérogation n'existe pour un trafic Grigny/Viry-Châtillon/Juvisy/Athis-Mons, qui doit impérativement emprunter la RN7.

Qui aura assez de courage pour affronter ce problème et le résoudre?

Nous avons donc demandé à Monsieur le maire d'organiser dès cette année de véritables réunions de travail avec tous les acteurs concernés. Que cette mandature soit celle d'un retour à la sérénité dans notre quartier Seine rénové et dorénavant exclusivement dédié à l'habitat urbain.

# Seine info



Association Pour l'Aménagement du Quartier Seine  
BP3 - 91261 Juvisy-sur-Orge Cedex  
apaqsjuvisy@gmail.com



N° 46 - Février 2017

## EN 2016 LA SEINE FUT À L'HONNEUR !

### Ce n'était pas arrivé depuis 34 ans !

Ce n'était pas arrivé depuis 34 ans; Mais une inondation aussi rapide, au mois de juin, c'était vraiment inattendu! D'autant que les balises de contrôle des niveaux de notre bassin fluvial ont montré quelques défaillances... qui ne nous ont pas permis de mesurer tout de suite l'étendue du risque... Cependant, grâce sans doute à l'opération de prévention des risques d'inondation (sequana) menée au printemps dans notre commune, les services de secours se sont montrés d'une grande efficacité et il nous paraît juste de les remercier et de féliciter tous les acteurs mobilisés quartier Seine. Les mois ont passé, les caves se sont vidées, l'état de Catastrophe naturelle, nous l'espérons, aura permis un dédommagement conséquent par les assurances; les quais ont repris leur visage... Pas tout à fait!

Car un aménagement — espéré depuis bien des années —, celui du quai inférieur du quai Gambetta, a finalement trouvé un aboutissement assez heureux en 2016.

À cela s'ajoute une rambarde toute neuve depuis le carrefour de Châtillon jusqu'au n°15 du même quai. **Ça mérite bien une photo! Voir pages intérieures.** Espérons que ce travail de réhabilitation, y compris du cheminement piétonnier, se poursuivra toujours plus loin en direction d'Athis et au-delà!

Notons aussi —mais là nous serons plus réservés— la pose de ralentisseurs, dits coussins berlinois, sensés ralentir les véhicules: à condition qu'ils soient suffisamment visibles notamment le soir ou par temps de pluie... Les marques de pneus et de pots d'échappement en sont les témoins, qui génèrent des nuisances supplémentaires: bruit et vibrations, même en respectant les 30 km/h!

**Merci aux décideurs de ne jamais oublier de consulter en amont les riverains concernés... et leurs associations!**

#### BULLETIN D'ADHÉSION 2017

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: N° ..... Escalier ou bâtiment: .....

Rue: .....

Courriel (facultatif): ..... Tél.: .....

• Souhaite:  adhérer/ré adhérer à l'APAQS.

Je joins un chèque à l'ordre de APAQS  10€ Pour une adhésion.

15€ Pour deux adhésions dans un même foyer.

À retourner complété à l'APAQS - BP N°3 - 91261 Juvisy-sur-Orge Cedex

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APAQS

**Samedi 25 Février 2017 - 14H30**

**Nouvelle école Tomi Ungerer**

**Pour y aller :** à partir de la gare routière J. Danaud, dirigez-vous à pied vers les nouveaux immeubles (rue Lucie Aubrac, trottoir de gauche) puis tout de suite, tournez à la première à gauche; vous y êtes!

**PROJECTION DIAPORAMA IMAGES DES INONDATIONS DE JUIN 2017**



## CIRCULATION, ENCORE ET ENCORE...

Nous reproduisons ci-dessous le texte que l'un des riverains a fait parvenir aux décideurs.

### Que faites vous ?

Depuis tant et tant de mois, je vous signale les vitesses excessives sur les quais, et notamment le quai Jean-Pierre Timbaud...

Ce soir, en voulant décharger mes courses, deux fois j'ai failli me faire écraser, à 10 cm près... Cela procure un frisson, vous devriez essayer !



### Que faites vous ?

Quelques lignes au sol, vues d'en haut, dessinées du bon fauteuil de cuir d'un architecte maison, ne suffisent plus ...

Les véhicules foncent tout droit, et effacent vos courbes et vos dessins...

L'avez-vous voulu ainsi ?

### Que faites vous ?

Ignorez vous la réalité ? Cette circulation urbaine est devenue violente, non respectueuse des règles, bruyante, effrayante, sur notre quai Timbaud ...

Vous faut il un décès pour réagir ?

### Que faites vous ?

Retranché derrière la norme, les règles, les règlements, nous oubliez-vous ? Oubliez-vous ce qui est « vivant » ?

J'attends et je réclame le calme, la mesure, et des mesures... de terrain, pour moi et les riverains.

Faites vite, le temps passe et peu ou prou ne se passe...

Denis Dubray

## LE ROND-POINT QUAI TIMBAUD

### Le rond point n'a pas fini de faire parler de lui car... il n'est pas fini!

La vue de la baraque NEXITY inutilisée, laissée à l'abandon, avec ses drapeaux qui flottaient au vent depuis des mois, a incommodé les occupants des immeubles voisins et a participé au défaut de visibilité et d'esthétique de ce rond-point dangereux pourtant fraîchement redessiné. La mairie de Juvisy et nous-mêmes, sommes intervenus auprès du promoteur. Il semble que notre action ait été suivie d'effet !

Nous ne résistons pas au plaisir de vous soumettre aussi cette œuvre d'art, taguée sur le mur de l'immeuble du 61, quai Timbaud, au niveau du rond-point.

Vous avez la parole !



## LE QUARTIER SEINE A-T-IL UN BEL AVENIR ?

Difficile à dire. Mais ce qui est sûr, c'est que les sujets ne manquent pas :

**Plan de circulation. Sécurité. Commerces. Devenir des quais. Juvisy-sur-Seine !**

Tout cela a été évoqué lors d'une entrevue que le maire nous a accordée en janvier en présence de son chef de cabinet Igor Trickovski, de l'adjoint au chef des services Alain Mathieu et du chef de la police municipale Walter Pavie.

Il ne s'agissait certainement pas de résoudre d'un coup tous ces problèmes ! Mais plutôt de s'accorder sur une méthode de travail et planning qui nous permettraient de confronter nos propositions avec celles de la mairie, en amont des décisions. Une base de travail que nous espérons fructueuse aussi bien, sur des problèmes ponctuels de voirie par exemple, que sur des projets plus importants, comme la rénovation de la rue de Draveil ou l'étude d'un plan de circulation et de stationnement. Certains points, plus ambitieux, tels le réaménagement total des quais en espace de loisirs, la « voie départementale » et le réaménagement de la sortie du pont de Seine et de la gare routière, entrepris lors de la mandature précédente avec le Département.

Nous avons également suggéré, en partenariat avec l'association Alternat, une étude à long terme sur le rôle que pourrait jouer la Seine sur notre ville : pontons d'accostage, animations, croisières, pédagogie sur la situation écologique des cours d'eau...



Un premier rendez-vous de travail a été pris fin février concernant la poursuite des travaux quais Gambetta.

Nous pourrions ainsi mieux informer et faire participer les habitants, anciens et nouveaux, à l'avenir de notre beau quartier.

## ENTREVUE AVEC LE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE

Le commissaire a tenu à nous affirmer les excellentes relations entretenues entre ses services et l'actuelle police municipale de Juvisy.

Il a également affirmé l'efficacité du système de vidéo surveillance 24h/24 mis en place par Les Portes de l'Essonne. Les actes suspects sont systématiquement transmis en temps réel au commissariat qui peut ainsi, outre l'identification des suspects, espérer intervenir en flagrant délit.

**SÉCURITÉ :** Concernant la gare, « la situation est appelée malheureusement à perdurer ». La police continuera donc à exercer une présence journalière de personnels en uniforme et en civil, et l'appui de la vidéo surveillance.

Une très récente opération a permis l'arrestation d'un groupe de trafiquants qui opéraient notamment à la sortie de la gare, rue Danton.

Les effractions et tentatives d'effraction relevées depuis six mois quai Jean-Pierre Timbaud, font et feront l'objet d'une surveillance renforcée de patrouilles de police en uniforme et en civil. Les constatations s'accompagnent maintenant systématiquement des relevés d'empreintes et d'ADN. Cependant l'identification des malfaiteurs reste très aléatoire : sur les quatre communes dépendant du commissariat (Juvisy, Viry, Morsang, Grigny) il y a eu l'an passé 700 cambriolages recensés, dont seulement 9% ont pu être élucidés...

Par ailleurs une Convention avec la mairie de Juvisy a été mise en place en vue de promouvoir une « Vigilance citoyenne » : des personnes identifiées, volontaires, sont habilitées à signaler à la police, via le 17, tout incident ou comportement jugé anormal. Les renseignements ainsi recueillis se sont déjà avérés extrêmement utiles.